

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10 c. Réclamés... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

20 Mars 1882.

Chronique générale.

Un conseil des ministres a été tenu vendredi matin. La rivalité de MM. de Freycinet et Léon Say s'est de nouveau affirmée. Et tout président du conseil qu'il est, il ne semble pas que M. de Freycinet ait eu le dessus. C'est le projet d'initiative gouvernementale à opposer à la proposition d'initiative parlementaire sur le rachat des chemins de fer qui a servi de terrain à cette lutte.

En attendant, ces ministres ont tenu hier soir même (dimanche) un conseil extraordinaire. On a dû y examiner le projet de modification à la loi sur le recrutement et statuer séance tenante, sauf avis ultérieur de la commission supérieure de la guerre. Il paraît que cela presse. Il nous faut rapprocher cette hâte de l'activité qui règne, nous affirment-ils, en ce moment, dans les bureaux du grand état-major général.

légère. Mais nous croyons que le pays fera sagement de se préparer à de graves éventualités.

Entre Vienne et Saint-Petersbourg. — Grand émoi dans le monde politique par suite des mauvaises nouvelles de Vienne et de Saint-Petersbourg.

L'Autriche ayant cru trancher la question de l'insurrection slave par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Empire, pourrait être cause d'une guerre destinée à éclater plus tôt que nous ne l'avions pensé.

La Russie non-seulement proteste contre cette annexion, comme étant contraire au traité de Berlin, mais elle vient de répondre à cet acte du cabinet autrichien par un acte non moins énergique, en demandant aux puissances de se réunir en congrès pour déclarer que l'Autriche, ayant transgressé le traité de Berlin, doit revenir sur sa décision.

Le Temps donne les indications suivantes sur les déclarations que le ministre des travaux publics a faites vendredi devant la commission des chemins de fer :

« En dehors de toutes considérations relatives au budget de 1883, le remboursement de 260 millions par les Compagnies constitue une opération de trésorerie qui n'est pas de la compétence de la commission. — Quant aux avantages des nouvelles conventions, les voici :

1° Les Compagnies consentent à une réduction sur les tarifs de grande vitesse qui est en moyenne de 7 0/0, plus une réduction égale à toutes celles que l'Etat pourrait ultérieurement consentir sur l'impôt de la grande vitesse.

2° L'ensemble des recettes des grandes Compagnies représentant un total de 400 millions pour la grande vitesse, on voit que

la réduction est au minimum de 28 millions.

3° D'autre part, comme l'impôt perçu par l'Etat est de 23 0/0, si l'Etat le supprimait, les Compagnies devraient réduire leurs tarifs d'autant, c'est-à-dire encore de 92 millions.

4° Leur sacrifice total pourrait donc atteindre 3 0/0 avec les 7 0/0 primitifs, et le résultat final pour le pays serait, avec les 23 0/0 de l'Etat, une réduction de 53 0/0 sur 400 millions, ou de 242 millions.

5° 2° Les Compagnies consentent à réduire leurs tarifs de petite vitesse de 5 0/0.

6° Or, les recettes de petite vitesse, sur l'ensemble de Compagnies, représentent 600 millions. Le bénéfice net pour le pays serait donc encore, de ce chef, de 30 millions.

7° 3° Les Compagnies consentent à participer de leurs deniers à la construction de 10,000 kilomètres nouveaux à établir pour une somme d'un milliard, et la propriété de ces lignes restera à l'Etat.

8° C'est en échange de ces énormes avantages que l'Etat consent à garantir les Compagnies contre toute éventualité de rachat pendant quinze ans.

On voit que les avantages dépassent de beaucoup les concessions faites par l'Etat.

Le Réveil lyonnais publie une lettre adressée par M. Fournière, le promoteur de la grève de Bessèges, au ministre de l'intérieur.

Dans cette lettre, conçue en termes d'une violence extrême, M. Fournière prétend que le ministre de l'intérieur, après avoir mis à ses trousses ses juges, ses procureurs, son préfet et ses baionnettes, l'a calomnié du haut de la tribune. Il ajoute que, grâce à ses efforts, les habitants de Bessèges ont méprisé la provocation que leur fit le gouvernement en envoyant des troupes.

Il ajourne, en terminant, « M. Goblet à trois ans, alors que, n'étant plus ministre, il sera de nouveau candidat. »

Une circulaire du garde des sceaux, à la date du 14 mars, a été adressée à tous les procureurs généraux pour leur prescrire de faire rigoureusement appliquer la loi aux jurés et aux témoins qui refuseront de prêter le serment tel qu'il est inscrit dans le Code (500 fr. d'amende).

Le chiffre ne pourra pas être abaissé.

La commission des victimes du Deux-Décembre annonce aux contribuables quelque chose comme ceci :

Elle avait menacé de réclamer encore quatre millions à ajouter aux six déjà votés. Mais peut-être se contentera-t-elle de deux, — ce qui ferait huit millions en tout pour pensionner les bonnes âmes que vous savez.

Il paraît que c'est pour rien !

Le fait est que les gens du 4 Septembre et ceux de la Commune, qui ne valaient pas mieux, ont déjà coûté bien davantage à la France.

On annonce de Lyon la mort du citoyen Favier, ex-membre du comité de salut public en 1870, ex-président du conseil d'arrondissement, fondateur du fameux comité central de la rue Grôlée.

Un député républicain de la Seine-Inférieure vient d'être mis en demeure, par quelques-uns de ses électeurs, conseillers municipaux, d'avoir à leur assurer le libre parcours sur tous les chemins de fer du département.

La police de Saint-Omer, sur l'ordre du préfet du Pas-de-Calais, vient de procéder à l'expulsion d'un religieux dans le couvent des Carmes, sous le prétexte qu'il était en excédant sur le nombre des religieux tolérés depuis l'exécution des décrets.

Le préfet du Pas-de-Calais se venge à sa façon de l'élection royaliste de M. Lefebvre du Prey.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XLI

ALLUSIONS. (Suite.)

— Je vous admire, dit Manuel. Mais, pour mon compte, si j'ai pris vos critiques en bonne part, je suis bien persuadé qu'elles n'auront guère plu à mon cher oncle qui vient de tout entendre.

— Ah ! fit le docteur. — Il était présent avec sa nouvelle famille. Ces dames, par parenthèse, ont l'air très-bien.

— Hé ! hé ! dit Delcambre, les deux tiers des fautes des fils de famille doivent être attribuées à la mauvaise direction que leur impriment leurs parents. Si monsieur votre oncle a trouvé que j'ai eu tort, je le plains d'être de ceux qui ont des oreilles pour ne pas entendre. Parlez-moi de M^{me} Vaurant !... Mais, bonsoir ! Mes meilleurs souvenirs à votre ami Honoré, et à bientôt !

Manuel, dans le jardin du Luxembourg ni ailleurs, ne revit plus son oncle le chevalier, et la vive impression qu'il avait ressentie était déjà fort émou-

sée, lorsqu'enfin celle qui devait lui donner le nom de neveu fut reçue à la gare d'arrivée par ses quatre enfants, par Delcambre et par lui-même.

Le docteur, qui connaissait tous les secrets, qui avait reçu toutes les confidences et qui, dans l'enchaînement des faits, en partie reliés-entr'eux par ses propres soins, voyait le symbole de ses aspirations les plus chères, put à peine déguiser son émotion.

Elle se complait au mystère Pour changer l'amertume en miel.

« Devant Dieu, devant la raison, devant le cœur, la seule gloire, c'est : sauver. »

Sauver, racheter, être rédempteur. Dans la balance des choses humaines, charger le plateau du bien, ne fût-ce que de grains de sable !

Les grands fleuves, les gros arbres, les plantes salutaires et les gens de bien ne naissent pas pour eux-mêmes, mais pour rendre service aux autres, a dit le sage Salomon.

Creuser dans le sable un puits qui fertilisera le désert, redresser l'arbre tortu, faire produire des fruits à la plante stérile, changer un inutile en homme de bien, voilà les œuvres de la charité.

Telles étaient les pensées qui assaillaient le docteur dont la tabatière, à toutes fins, servit d'excellent prétexte à l'usage qu'il fit de son mouchoir à carreaux.

Louis était monté sur le siège à côté du cocher

de fiacre. Carrossée archi-complète. En arrière, M^{me} Vaurant entre ses deux filles; en avant, Manuel entre le docteur et Honoré.

Avant d'être au logis, la voyageuse avait donné nouvelles de tous les hôtes du Hêtre, qui, eux aussi, viendraient à Paris cet hiver.

— Il faut absolument que M. le comte, avant la fin d'année, ait fait office d'administrateur à la Compagnie Lutécienne, où nous savons, mon neveu, disait M^{me} Vaurant, comment vous avez débuté; grand sujet de joie pour vos amis.

Faisant allusion à l'histoire de Mariette, telle que le docteur l'avait analysée dans sa conférence, Manuel répondit :

— J'ai reçu aujourd'hui même mon premier salaire, la première somme gagnée par mon travail.

— Jour faste ! dit le docteur.

— Jour heureux pour nous tous, ajouta Honoré.

— Jour de votre arrivée, madame...

— Ma tante, s'il vous plaît, interrompit la veuve Vaurant avec un affectueux sourire.

— Jour de votre arrivée, ma tante, et des excellentes nouvelles que vous apportez.

— Oh ! c'est bien arrêté, bien convenu ! Seul, votre ami M. Gordien sera un peu retenu à Soreil-

lac, où il doit continuer à diriger les travaux que M. le comte pousse avec un zèle infatigable; mais vers la fin de janvier il nous rejoindra.

Vint ensuite l'éloge de Laure, accueilli avec un

plaisir marqué par Noëlie et Hortense.

Manuel le savourait silencieusement.

Personne ne fut oublié, Suzanne ni la comtesse, la charitable Fluviane, ni même les personnages secondaires tels que Jacques Bernard, la gentille petite Jeanne Simon et les Colas père et enfants.

— Le pauvre homme, demanda Manuel avec intérêt, se rétablit-il un peu ?

— Péniblement !... La misère l'a si cruellement éprouvé !... Il aide un peu Bernard, mais n'a pas encore la force de s'industriar. Sans l'œuvre si charitablement organisée par notre conseil municipal, la mendicité l'aurait tué ainsi que sa petite Céline. Car, pour en vivre, ajouta gravement Mariette, il faut, dès l'extrême jeunesse, en avoir fait profession.

— Docteur, demanda Manuel, l'histoire de cette enfant volée que vous racontiez à votre public a-t-elle quelque chose de vrai ?

— Exacte d'un bout à l'autre, sauf les noms de lieux et de personnes. Pour mes conférences, je ne me ferais aucun scrupule d'inventer des fictions; mais je n'en ai jamais eu besoin, tant j'ai recueilli de faits d'une réalité trop malheureusement démonstrative.

— Oh ! s'écria Manuel, je veux connaître tout cela.

— Doucement ! Administration, arts-et-métiers, chimie, travail obligatoire avant tout ! Les études

LA LOGIQUE DE LA République française.

La solennelle, compacte et ennuyeuse République française s'est attiré cette amusante leçon de la Gazette de France :

« D'après la République française, voici pourquoi le Sénat a bien fait de supprimer Dieu de l'enseignement primaire.

» Les anciens adoraient Jupiter.

» Les Indiens adorent Bouddha.

» Les Israélites adorent Jehovah.

» Donc, Dieu n'existe pas, car s'il existait l'univers entier l'adorerait sous un nom unique : la multiplicité des noms est, pour la République française, la preuve de son inanité.

» Ce raisonnement rappelle celui sur les anthropophages.

« Le mot anthropophage est composé de deux mots grec : *anthrôpos*, homme, et *phagô*, je mange. Or les peuplades étrangères auxquelles on applique cette désignation ne savent pas le grec : donc il n'y a pas d'anthropophages. »

» Poussant à fond la conséquence du raisonnement éminemment scientifique de la République française, M. Jules Ferry est résolu, maintenant, à supprimer de l'enseignement supérieur le nom soi-disant historique de Napoléon.

» En effet, personne n'est d'accord dans l'univers sur la désignation de ce personnage.

» Les Italiens l'appellent Buonaparté.

» Les Français : Bonaparte.

» Les Arabes : Bounaberdî.

» Donc Napoléon n'a jamais existé, car s'il avait existé tout le monde serait d'accord pour le nommer Napoléon.

» Donc, il devient indispensable de ne plus troubler les études scientifiques des jeunes crapauds des lycées de l'Etat, par le continuel souvenir de ce personnage, non moins faiot et mythologique que Bobèche et Galimafré. »

ALGERIE et TUNISIE.

Nous avons publié une dépêche de Tunis annonçant l'agression commise contre le chancelier du consulat français et le comte de Sancy. Le Temps a reçu à ce sujet les détails ci-après, en date de Tunis, 16 mars, soir :

« Hier soir, à minuit, sur la promenade de la Marine, non loin de la Résidence, deux Italiens s'étaient arrêtés, écoutant la conversation que tenaient entre eux MM. de Lalande, consul suppléant, gérant du consulat de France ; de Pomsyrac, chancelier, et le comte de Sancy.

» M. de Pomayrac les pria de s'éloigner. Les deux Italiens répliquèrent par des injures et s'avancèrent avec des cannes, frappant à coups redoublés.

» M. de Lalande reçut un coup de canne plombée qui fut heureusement paré et qui l'aurait assommé sans cela ; M. de Sancy fut blessé légèrement à l'épaule ; M. de Pomayrac courut chercher la garde.

sur le paupérisme viendront plus tard, lorsque, de simple employé, vous serez devenu administrateur.

— Dieu vous entende ! Mais comme vous y allez ! Et Manuel en souriant.

Sur ces propos, on arriva rue Bellechasse. Les concierges déchargèrent les malles de madame, la mère de M. Vaurant, la tante de M. de Sardagne. Fiferlin et, qui plus est, Finette les aidaient.

Oh ! ceci était toute une histoire ; ils les aidaient avant de permurer de condition, non pas, bien entendu, que maître Fiferlin dut se métamorphoser en bonne d'enfants. Bien qu'il eût rasé ses favoris en côtelettes, il aspirait à d'autres destinées. Et Finette elle-même montait en grade.

Toujours est-il qu'une fois la voiture déchargée, le ci-devant groom, après un regard expressif et un tendre serrement de main, suivit docilement le docteur qui regagnait son domicile.

Retenu par un louable sentiment de discrétion, Manuel allait se retirer aussi, et sur le palier commun s'apprêtait à saluer, quand M^{me} Vaurant l'en empêcha en disant :

— Entrez donc, mon neveu ! N'êtes-vous pas de la famille ?

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

» Alors un des Italiens dirigea son revolver sur M. de Lalande ; mais, réfléchissant à la gravité de son acte, il rentra son arme en voyant la garde arriver.

» Les zouaves, accourus de la Résidence, s'emparèrent des individus et les conduisirent à la Résidence, d'où, après avoir été désarmés, ils furent conduits au consulat d'Italie par nos janissaires et par les zouaves. L'interprète Talozza leur reprocha leur conduite ignoble et les fit incarcérer. »

L'Agence Havas a communiqué la dépêche suivante de Rome, 17 mars :

« Une dépêche de Tunis, de l'Agence Stefani, dit que les deux Italiens Mino et Parisi, conduits par les zouaves français au consulat d'Italie, prétendent avoir été injuriés et provoqués. Mino ayant répliqué, une mêlée aurait suivi, dans laquelle Mino et M. de Sancy auraient reçu des coups de canne. Mino a eu des contusions guérissables en trois jours.

» Le gérant du consulat d'Italie a maintenu les deux Italiens en arrestation provisoire, et a prié le consul de France d'inviter ses nationaux à présenter immédiatement une plainte régulière, s'ils désirent qu'il soit procédé aux termes de la loi. »

Le National reçoit d'Oran la dépêche suivante :

« La reprise des opérations militaires dans le Sud oranais est certaine.

» Plusieurs colonnes vont se mettre en mouvement. »

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Nous apprenons de bonne source que les officiers de réserve de l'armée allemande ont reçu, six semaines avant la date ordinaire, l'ordre de rejoindre leurs corps respectifs pour y accomplir leur période annuelle d'instruction.

D'autre part, les officiers de l'armée active qui sont actuellement en congé vont recevoir prochainement un ordre semblable.

Le gouvernement de Berlin a pris cette grave détermination à la suite de récentes difficultés survenues entre la Russie et l'Allemagne. Du reste, les rapports entre ces deux puissances sont de plus en plus tendus. C'est ce que constate aujourd'hui la Gazette de la Croix, organe ultra-conservateur, qui s'est toujours signalé par sa politique russo-phile.

D'après ce journal, la visite que l'empereur Guillaume a faite, dimanche, à M. de Bismark, a eu pour but de discuter la question russe.

« L'Allemagne, dit-il, n'éprouve aucune inquiétude, ni au point de vue diplomatique, ni au point de vue militaire. On peut être certain que l'homme d'Etat qui est chargé des relations de l'Allemagne avec l'extérieur a depuis longtemps préparé ses combinaisons européennes de manière à pouvoir parler à toutes les éventualités. »

Ces déclarations de l'organe de la Cour sont fort remarquables dans le monde politique. »

RUSSIE. — On télégraphie d'Odessa à la France qu'on a saisi dans cette ville des proclamations demandant la guerre avec les ennemis de la Russie. Le général Gourko a écrit aux comités pour l'Herzégovine qu'il concourrait de son mieux à l'œuvre panslaviste.

— D'après une dépêche de Tilsitt, publiée par plusieurs journaux, le général Skobelev, parlant dans un club d'officiers à Saint-Petersbourg, le 12 mars, aurait dit que « l'Empereur approuvait entièrement son discours, mais qu'il ne pouvait pas montrer ouvertement son approbation, parce que la Russie dépend trop de l'Allemagne. »

Si cette nouvelle est vraie, tout ce qu'on a dit du blâme infligé par l'Empereur au général est absolument faux. On doit aussi regarder comme mensongères les affirmations pacifiques du Journal de Saint-Petersbourg.

Il y a en effet une contradiction formelle entre les déclarations officieuses et l'attitude provocante du général Skobelev, aide de camp de l'Empereur.

— On télégraphie de Riga que la navigation a été ouverte hier.

Les communications régulières par bateau à vapeur avec Lubeck, Stettin et l'Angleterre, seront reprises cette semaine.

Les glaces ont presque entièrement disparu du fleuve et du golfe.

ESPAGNE. — Madrid, 18 mars. — Dans le dernier conseil, tenu sous la présidence du roi, le ministre des affaires étrangères a déclaré que l'Espagne était résolue à maintenir ses droits incontestables sur Bornéo, droits que l'Angleterre paraît peu disposée à reconnaître.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 mars.

La Bourse est hésitante, la spéculation n'engage pas de nouvelles affaires ; la grande préoccupation du marché c'est la prochaine discussion qui va s'ouvrir sur le budget de 1883 et les combinaisons financières du ministre des finances.

Les Rentes sont faibles dès le début : On cote 83 sur le 3 0/0 et 82.82 en clôture ; de 84.05 l'amortissable fait 83.87 ; le 5 0/0 fait 116.47 et 116.32.

Les affaires sont restreintes sur toutes les actions de nos sociétés de crédit.

La Banque de France est faible à 5.125. Le Crédit Foncier est très-activement demandé à 1.615 ; les obligations foncières et communales conservent un bon courant de demandes.

Le bilan du Crédit Lyonnais du 28 février porte que les dépôts à vue ont baissé de 19 millions, l'encaisse disponible s'élève à 78 millions, les actions sont fermes à 800.

Les demandes sur la Banque de Prêts sont un peu plus nombreuses.

L'Assurance Financière est ferme à 900. Les valeurs telles que le Rio-Tinto sont aux cours de la veille, 665.

Les chemins sont lourds.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre, par une décision en date du 15 mars, a interdit d'une manière absolue à tous les officiers de l'armée territoriale le port de la tenue militaire en dehors des époques de convocation.

On lit dans le Progrès militaire :

« M. le général de Launay, chef de la 1^{re} direction au ministère de la guerre, va être appelé au commandement d'une division. Choisi par le général Camponon, uniquement en raison de ses mérites personnels et de sa haute expérience, le directeur de l'infanterie laissera au ministère d'aussi bons souvenirs que ses prédécesseurs, les généraux Thomassin et Thibaudin.

» Le XIX^e Siècle annonce que le départ du général de Launay entrainera celui du colonel Tramond, et déclare « qu'il est temps de confier l'important service de sous-directeur à des chefs plus surs et d'une expérience mieux constatée. »

» Loin de nous associer à une semblable appréciation, nous croyons être les interprètes de la majorité des officiers, en reconnaissant les capacités et la valeur du jeune colonel du 5^e de ligne. Nous désirerions, dans l'intérêt même de l'infanterie, qu'il devint le titulaire de la 1^{re} direction. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

C'est ce soir lundi, à 5 heures 14 minutes, que commence officiellement le Printemps. Mais il a devancé la date que lui avait assignée le calendrier ; depuis plus de quinze jours, les fleurs et l'activité de la végétation nous ont signalé son retour. Pourvu que le père Hiver ne vienne pas empiéter sur son domaine et roussir les beautés que le Printemps expose aux regards des mortels !

C'est à craindre, disent les bonnes gens : le mois de mars a eu trop de brouillards ; celui de ce matin, notamment, a été des plus intenses.

Quoi qu'il arrive, nous avons une véritable température de mai ou juin ; la journée d'hier a été magnifique et celle d'aujourd'hui n'a rien à lui envier.

L'infortunée victime du triste accident arrivé samedi près du théâtre, le sieur Tulasne, est toujours dans un état très-inquiétant. Il a été transporté à l'Hospice pour y recevoir les soins nécessaires et y

subir l'amputation d'une jambe ; mais son âge donne des inquiétudes, et peut-être renoncera-t-on à cette opération.

Les feuilles radicales, et le Courrier de Saumur lui-même, font grand bruit d'une instruction dirigée contre un ecclésiastique, coupable, disent les journaux républicains, d'actes d'immoralité sur des enfants. Nous ne trouvons pas mauvais que ces organes s'indignent contre un misérable qui abuse de la confiance des familles. Ce qui nous étonne, c'est que les journaux radicaux craignent pas de publier des phrases comme celle-ci :

« Après les faits qui se sont accomplis sous nos yeux, et dont le souvenir n'est pas près de s'effacer, il est impossible qu'un père de famille consente à essayer encore, pour ses enfants, de l'instruction congréganiste. »

Voilà une réflexion bien mal placée, dans notre ville surtout. C'est parler de corail dans la maison d'un pendu.

Pourquoi n'appliquerait-on pas ce même langage aux établissements universitaires, après ce qui vient de se passer au collège de Saumur ? Le Sous-Principal, qui est en ce moment sous les verroux pour faits d'immoralité sur des enfants, et contre lequel poursuit une instruction, n'est-il pas aussi coupable que le chef d'institution de Châteauroux, et doit-on en conclure qu'il est impossible qu'aucun père de famille consente à essayer encore, pour ses enfants, de l'instruction... UNIVERSITAIRE ?

A l'occasion de cette même réflexion, Journal d'Indre-et-Loire, s'adressant à la presse radicale, s'écrie :

« Ah ! ça, impudents farceurs, entendez-vous dire que les institutions congréganistes sont toutes des foyers de débauche et de corruption ? »

» Bon nombre de vous y ont été élevés, aux frais des âmes charitables. Entendez-vous dire que c'est là que vous avez appris la morale que plusieurs de vous pratiquent ?

» On dirait, à vous lire, que, parmi les instituteurs laïques, il n'y a que des anges de douceur et de pureté. Avez-vous donc oublié l'instituteur de la Richardière, Messieurs de l'Union libérale ? Il était propre, celui-là, hein !

» Six ou sept petites filles souillées par ce jeune libre-penseur, investi de la confiance particulière de M. l'inspecteur Régnier, ne devrait pas s'oublier dans vos bureaux ! Chacun sait que cet instituteur-là, après une première enquête dudit Régnier, fut maintenu dans son poste.

» Elles sont jolies, les enquêtes de l'inspecteur Régnier ! Dans quelques jours, nous aurons le plaisir de vous en voir d'autres et de vous montrer ce qu'elles valent.

» Et l'inspecteur Régnier lui-même, est-ce un pigeon sans tache ! Quand donc faites-vous une enquête sur ce pigeon-là ? Quand donc compterez-vous les colombes de toutes les couleurs, au grand scandale des républicains eux-mêmes, qui ne sont pourtant pas difficiles ?

» Nous les connaissons ces brillants protégés de M. Jules Ferry et de M. Daumesnil. Nous avez-vous entendu dire quelque fois que tous les instituteurs et professeurs laïques leur ressemblaient ? »

ANGERS.

Vendredi soir, au commencement de la séance du Conseil municipal, M. le maire a donné lecture d'une lettre de M. le ministre des postes et télégraphes, annonçant qu'à partir du 1^{er} avril prochain, le bureau télégraphique d'Angers restera ouvert jusqu'à minuit.

TOURS.

M. le général Schmitz, commandant en chef le 9^e corps, réunissait vendredi à sa suite les principaux fonctionnaires civils et militaires des cinq départements qui forment la circonscription de son grand commandement.

L'archevêque de Tours, le général de division Cerez, les préfets d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Vienne et des Deux-Sèvres, le procureur général près la Cour de Poitiers, les généraux commandant les divisions militaires et les brigades actives, l'intendant militaire, les présidents du tribunal civil et de la chambre de commerce

